

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom MAILHARRANCIN BERNARD
Adresse email direction@sis-securite.com

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale SOCIETE NOUVELLE SURVEILLANCE
INTERVENTION SERVICE
Siren 493264295
Code NAF 80.10Z - Activités de sécurité privée
Adresse ROUTE DE L' HYDRO 64200 ARCANGUES

Informations calcul et période de référence

**Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés** 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
**Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs** 82

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par niveau ou coefficient hiérarchique en
application de la classification de branche
Nombre de niveaux ou coefficients 2
Date de consultation du CSE 21/02/2025
Résultat final en % 10.3
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 25

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

| | |
|--|--------|
| Résultat final en % | 5.8 |
| Résultat final en nombre équivalent de salariés | 0.8 |
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Hommes |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage | - |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés | 35 |
| Nombre de points obtenus à l'indicateur | 35 |

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

| | |
|----------------------------|--|
| Motif de non calculabilité | Absence d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité (ou d'adoption) |
|----------------------------|--|

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

| | |
|--|--------|
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 1 |
| Sexe des salariés sur-représentés | Hommes |
| Nombre de points obtenus | 0 |

Index égalité professionnelle

| | |
|---|-----------------------|
| Total de points obtenus | 60 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 85 |
| Résultat final sur 100 points | 71 |
| Mesures de correction prévues | Mesures mise en œuvre |

Publication des résultats obtenus

| | |
|------------------------------|------------|
| Date de publication | 12/03/2025 |
| Site Internet de publication | |
| www.sis-securite.com | |

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

30/40

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

1/10

Date de publication des objectifs

12/03/2025

Date de publication des mesures de correction

12/03/2025

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

compte rendu réunion plénière CSE de mars